

Roger Dehem

histoire de la pensée économique

des mercantilistes à Keynes

économie
"module"

LES PRESSES DE L'UNIVERSITE LAVAL

Roger Dehem

histoire de la pensée économique

des mercantilistes à Keynes

économie
"module"

LES PRESSES DE L'UNIVERSITE LAVAL

Dunod

économie "module"

histoire de la pensée économique

Les mercantilistes, Condillac, Smith, Ricardo, Marx, Keynes, ... : autant de théoriciens qui sont à la base des développements économiques actuels.

Dans cet ouvrage, qui couvre les quatre derniers siècles, Roger Dehem étudie les "grands auteurs" en fonction de leur apport aux sciences économiques et des réponses qu'ils ont données aux questions que se posent tous ceux qui sont concernés par cette discipline.

Se voulant avant tout fidèle à l'esprit des auteurs retenus, ce livre offre une analyse et une synthèse remarquables de la pensée économique.

Ouvrage de référence, ce manuel, indispensable aux étudiants, devrait également intéresser un public plus large.



9 782040 156220



ISBN 2-04-015622-4

histoire de la pensée économique

économie

"module"

J. Acher, J. Gardelle

- **algèbre linéaire**

André Babeau

- **calcul économique appliqué**

D. Besnard, M. Redon

- **la monnaie : politique et institutions** (à paraître)

Pierre Bonneau

- **mathématiques financières**

Bernard Brunhes

- **présentation de la comptabilité nationale française**

Emil Claassen

- **macroéconomie**

Roger Dehem

- **précis d'économie internationale**
- **histoire de la pensée économique**

Jacqueline Fourastié

- **mathématiques appliquées à l'économie**
- ★ **exercices de mathématiques**

Bernard Grais

- **statistique descriptive**
- **méthodes statistiques**
- ★ **exercices de statistique descriptive**

J.-M Henderson, R.E. Quandt

- **microéconomie**

F. Jenny, A.P. Weber

- **initiation à la microéconomie**

Dominique Lacoue-Labarthe

- **analyse monétaire**

Edmond Malinvaud

- **leçons de théorie microéconomique**

Frédéric Poulon

- **économie générale**

Jean-Claude Scheid

- **les grands auteurs en organisation**

George J. Stigler

- **la théorie des prix**

Lionel Stoleru

- **l'équilibre et la croissance économique**

Hervé Thiriez

- **initiation au calcul économique**

Roger Dehem

Professeur à l'Université Laval

**histoire
de la pensée
économique**

des mercantilistes à Keynes

LES PRESSES DE L'UNIVERSITE LAVAL

Dunod

DU MEME AUTEUR :

L'efficacité sociale du système économique, Louvain, Institut de recherches économiques et sociales, Éditions E. Nauwelærts, 1952.

Éléments de science économique, Louvain, Institut de recherches économiques et sociales, Éditions E. Nauwelærts, 1957.

Traité d'analyse économique, Paris, Dunod, 1958, 2^e édition, 1967 (traduit en espagnol, en italien et en japonais).

Principes d'économie politique, Paris, Dunod, 1962.

Initiation à l'économie, Paris, Dunod; Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1967.

Planification économique et fédéralisme, Genève, Librairie Droz; Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1968.

L'utopie de l'économiste, Paris, Dunod, 1969.

L'équilibre économique international, Paris, Dunod, 1970.

De l'étalon-sterling à l'étalon-dollar, Paris, Calmann-Lévy, 1972.

Précis d'histoire de la théorie économique, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1978.

Précis d'économie politique, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1980.

Précis d'économie internationale, Québec, Les Presses de l'Université Laval; Paris, Dunod, 1982.

La publication de cet ouvrage a été encouragée par une subvention accordée au titre de la coopération franco-québécoise.

© LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL, Québec, 1984

Tous droits réservés.

ISBN 2-7637-7038-X (P.U.L.)

ISBN 2-04-015622-4 (Dunod)

" Toute représentation ou reproduction, intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur, ou de ses ayants-droit, ou ayants-cause, est illicite (loi du 11 mars 1957, alinéa 1^{er} de l'article 40). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal. La loi du 11 mars 1957 n'autorise, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, que les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective d'une part, et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration "

Avant-propos

« Ce n'est point une tâche peu importante que celle de rechercher l'origine des idées généralement répandues, et de montrer à ceux qui croient tenir un principe, qu'il n'est lui-même que la conséquence d'une autre opinion non encore discutée. » Ainsi s'exprimait Simonde de Sismondi, au début du XIX^e siècle, à l'occasion d'une première remise en question de l'orthodoxie. Depuis lors, les débats n'ont jamais cessé, et l'étudiant ingénu d'aujourd'hui apparaît plus désespéré que jamais face aux controverses idéologiques, théoriques, économétriques.

Jusqu'à Keynes, il y a une quarantaine d'années, l'économie politique avait reposé sur le socle relativement ferme de l'expérience longue, de la réflexion profonde. Les économistes encore peu nombreux se faisaient respecter et écouter par leur aptitude à dominer les courants d'opinion, les pressions politiques, les contingences éphémères. Depuis lors, la multiplication des économistes et leur spécialisation poussée ont abouti à un émiettement de l'ancienne économie politique et à la prolifération de schémas particuliers et partiels. En l'absence d'une exigence essentielle de cohérence globale, le niveau des débats est descendu d'un cran, à un plan relativement chaotique, où certaines questions fondamentales sont devenues taboues.

À une époque où le présent s'oublie aussitôt qu'il passe et où le futur est figuré à travers des mythes ou des calculs d'ordinateurs, le sens de l'histoire et de ses enseignements s'atrophie dangereusement. Il s'ensuit que le sens de la distinction entre l'essentiel et le contingent s'est émoussé pour faire place à la discussion de paramètres statistiques, d'ailleurs continuellement remis en question. En outre, le resserrement du champ de l'économie politique, devenue purement quantitative et empirique, a laissé la voie libre aux idéologues qui l'ont investi avec allégresse, au point que les discussions publiques et les controverses politiques s'articulent en termes de schémas affectifs ultra-simples et généralement manichéens.

Dans ce contexte paradoxalement appauvri de la science économique d'aujourd'hui, un retour aux sources devrait permettre d'élargir les horizons et de clarifier les débats en les replaçant dans la perspective du passé. L'interrogation des grands esprits qui ont marqué l'évolution de la science économique nous aidera surtout à dégager l'important de l'accessoire, l'essentiel du contingent, le permanent du transitoire. Les hommes illustres, dont les noms ont survécu, se sont fait remarquer par une exceptionnelle capacité intuitive d'interprétation des grands problèmes de leur temps. Sous les apparences changeantes des contextes historiques, ces problèmes révèlent des analogies d'une période à l'autre, et cela depuis au moins trois ou quatre siècles. Considérées dans cette perspective, les controverses actuelles n'ont rien d'original; elles s'éclaircissent et se résolvent aisément.

L'histoire de l'économie politique ou, plus globalement, de la science économique, remonte aux origines de la civilisation. Ses racines lointaines se retrouvent, notamment, chez Platon et Aristote. Ces deux auteurs personnifient, précisément, les deux aspects que cette science a assumés jusqu'à nos jours, et qu'il demeure essentiel de distinguer, à savoir le normatif et le positif. L'idéal social et l'explication de la réalité sociale sont deux sujets distincts, mais souvent confondus, de la réflexion économique.

Longtemps intégrée à la philosophie de la société, ou à la sociologie philosophique, et à l'éthique, l'économie politique a acquis son autonomie à la fin du XVIII^e, à la suite d'une période d'incubation d'un siècle environ. Au XVII^e siècle, un

renouveau philosophique projeta une lumière nouvelle sur des économies en mutation. La méthodologie empirique prônée par Francis Bacon, en donnant une impulsion décisive aux sciences de la nature, avait suggéré des voies nouvelles à l'étude de la société. Alors qu'à l'aube de temps nouveaux, de grandes questions de politique économique étaient débattues, en fonction d'intérêts particuliers, l'idée qu'un ordre naturel déterminerait l'organisation humaine fournit le germe d'une explication globalement cohérente de la société. Les premiers pas dans cette voie furent posés au XVII^e siècle, alors qu'au XVIII^e, les premières synthèses prirent corps, notamment chez Cantillon, Turgot et Adam Smith.

Au XIX^e siècle, les analyses et les synthèses se multiplient; les écoles de pensée se singularisent et se délimitent. Une orthodoxie émerge et réussit à tenir la critique fondamentale en respect.

Le XX^e siècle, plus tumultueux, sera témoin de remises en question, de schismes, d'éclipses et de résurrections, au gré de circonstances changeantes, d'imprévus, d'expériences plus ou moins bouleversantes.

En cette fin de siècle, l'économie politique comporte, à part un noyau solide de propositions éprouvées, nombre d'idées, théoriques et pratiques, positives ou normatives, hautement controversées. L'assurance qu'avaient acquise les économistes au XIX^e siècle et au premier tiers du XX^e a fait place à une gêne certaine, d'autant plus que les controverses ont gagné le grand public. Les enjeux, souvent énormes, sont ainsi passés de l'arène de la science proprement dite à celle des débats démagogiques.

Dans notre *Précis d'histoire de la théorie économique* (1978), nous nous étions borné au développement de la théorie économique proprement dite. Le présent ouvrage a un objet plus large. Bien que le noyau théorique y occupe toujours la place centrale, il n'est plus fait abstraction des prédispositions idéologiques et des positions politiques des grands auteurs. Cela permet de mettre en évidence, d'une part, la relativité de la pensée économique, et, d'autre part, ses caractères permanents qui transcendent les époques, les vagues, les politiques.

C'est en dégagant ce double aspect, permanent et transitoire, des idées économiques, que nous avons pensé contribuer le plus utilement à la compréhension de notre temps et de ses interprètes.

Le 31 juillet 1983.

R.D.

Chapitre premier

Le mercantilisme français

L'économie politique fut un art, ou une pratique, avant de devenir réflexive ou théorique. Au XVI^e siècle, lendemain du moyen âge et aube de temps nouveaux, des bouleversements dans l'ordre économique, suite à la découverte de l'Amérique, amènent les souverains, encore autocrates, à réagir de manière à maîtriser les forces en évolution rapide. Les idées elles-mêmes sont mises en mouvement par la contestation de l'autorité religieuse romaine. Ceci donnera lieu à des guerres civiles et à une remise en question des fondements de l'autorité monarchique. La pensée politique ainsi mise en branle amorce un processus d'évolution à la fois idéologique et institutionnel, qui prendra toute son ampleur aux XVIII^e et XIX^e siècles.

La pensée économique théorique prit naissance à la fin du XVII^e siècle et se développa au XVIII^e à la suite d'une fermentation des idées léguées par l'antiquité et le moyen âge, et d'une réflexion d'abord pragmatique sur les bouleversements des relations internationales et des rapports sociaux provoqués par la grande inflation au XVI^e siècle.

Faisant suite à la longue déflation du moyen âge, l'apport massif de métaux précieux du nouveau monde à l'Europe devait déterminer les politiques des grands États de

l'époque. L'empereur Charles Quint, premier bénéficiaire des liquidités nouvelles, tenta de retenir en Espagne les nouveaux trésors, symbole de richesse et de puissance. Il réglementa le commerce en vue d'empêcher la sortie de métaux précieux. Cette réglementation fut d'ailleurs étendue à l'ensemble de l'économie. La doctrine qui l'inspira fut exprimée, plus tard, par l'économiste Uztariz :

Il est nécessaire d'employer avec rigueur tous les moyens qui peuvent nous conduire à vendre aux étrangers plus de nos productions qu'ils nous vendront des leurs; c'est là tout le secret et la seule utilité du commerce¹.

Bien que toutes les contraintes de l'empereur n'aient pu empêcher l'or et l'argent débarqués en Espagne de se répandre aussitôt dans le reste de l'Europe, les autres royaumes adoptèrent des politiques d'un volontarisme analogue. Les processus économiques naturels, inconscients et automatiques n'étant pas encore connus, les gouvernements croyaient qu'il leur incombait de promouvoir activement, par des règlements, l'entrée de métaux précieux dans leur pays. À première vue, cela ne pouvait se faire que par la limitation des importations et la promotion des exportations. Il fallait se passer autant que possible, pensait-on, de marchandises et de services de l'étranger.

En France, le protectionnisme commercial systématique fut instauré sous Charles IX qui introduisit la politique en vigueur à Florence, patrie de sa mère Catherine de Médicis. Dans un édit de 1572, il prohiba l'exportation de laines, lins et chanvres, et l'importation de draps, toiles et étoffes diverses. Il chercha aussi à promouvoir la transformation des matières premières en France².

Sous Henri IV, le ministre Sully développa une politique économique bien définie. Il désigna l'agriculture comme secteur-clef, c'est-à-dire comme celui dont dépendrait la prospérité nationale. « Labourage et pâturage sont les deux mamelles de l'État », avait-il déclaré. Selon lui, la France

¹ Uztariz, *Théorie pratique du commerce* (1740), cité par A.-J. Blanqui, *Histoire de l'économie politique en Europe*, 5^e éd., Paris, Librairie Guillaumin, 1882, p. 193.

² H. Baudrillart, *Bodin et son temps*, Paris, 1853, pp. 14-15.

devait se passer autant que possible du commerce étranger et même de l'industrie, activités qu'il considérait comme facteurs d'appauvrissement national. Il réprima sévèrement la contrebande de l'or et fit construire à la Bastille des caveaux destinés à recevoir les réserves métalliques, qu'il croyait nécessaires à la sûreté de l'État³.

Sur le plan de la pensée politique et économique en France, un nom domine le dernier quart du XVI^e siècle: Jean Bodin (1530-1596). Principalement légiste et politicologue, Jean Bodin, dans *Les six livres de la république*⁴, repense et reformule les principes de l'État. Anti-Machiavel, il est normatif et défend à la fois le principe d'autorité monarchique, la liberté de conscience et la subordination du pouvoir ecclésiastique. Cette oeuvre se situe au lendemain des guerres de religion qui avaient ébranlé la monarchie. Elle ne fut sans doute pas étrangère à l'esprit de tolérance qui inspira l'édit de Nantes de 1598, en faveur des protestants.

Mais Jean Bodin a laissé sa marque indélébile sur l'économie politique par son pamphlet sur la cherté de la vie au XVI^e siècle: *Réponse au paradoxe de Monsieur de Malestroit*⁵.

En 1566, M. de Malestroit, conseiller du roi, avait soutenu que, contrairement à l'opinion commune, les prix étaient demeurés stables depuis trois cents ans. L'apparence contraire aurait été due à la dépréciation des monnaies, c'est-à-dire à la diminution des contenus d'or et d'argent des unités monétaires légales. Par rapport aux métaux eux-mêmes, et toujours selon Malestroit, le prix des denrées n'aurait pas augmenté. Cette observation fut contestée en 1568 par Bodin qui, exemples à l'appui, illustra la dépréciation des métaux précieux par rapport aux autres marchandises. Il écrit:

Je trouve que la cherté que nous voyons vient pour trois causes. La principale et presque seule (que personne jusques icy n'a touchée) est l'abondance d'or et d'argent, qui est aujourd'huy en ce royaume plus

³ Blanqui, *op. cit.*, p. 247.

⁴ Jean Bodin, *Les six livres de la république*, Paris, 1583.

⁵ *La réponse de Maistre Jean Bodin avocat en la cour au paradoxe de Monsieur de Malestroit, touchant l'encherissement de toutes choses, et le moyen d'y remédier*, Paris, 1568. Reproduit dans H. Hauser, *La réponse de Jean Bodin*, Paris, A. Colin, 1932.

grande qu'elle n'a esté il y a quatre cens ans. [...] La seconde occasion de charté vient en partie des monopoles. La troisième est la disette, qui est causée tant par la traite que par le dégast. La dernière est le plaisir des roys et grans seigneurs, qui hausse le pris des choses qu'ils aiment⁶.

Bodin donne des indices de l'abondance de métaux précieux et tente de l'expliquer. Ses explications sont toutes concrètes et associées au développement du commerce international. Il constate que tout est plus cher en Espagne qu'en France, « ce qui attire noz Auvergnaz et Limousins en Espagne, [...] parce qu'ils gagnent au triple de ce qu'ils font en France [...] »⁷.

Les trois autres causes d'enchérissement des denrées sont secondaires, selon Bodin. Il s'agit de la hausse des prix relatifs des produits et services monopolisés, et de certaines marchandises faisant l'objet d'une forte demande extérieure ou d'une demande de la classe aristocratique.

Les monopoles des marchands et artisans « se couvrent ordinairement du voile de religion », écrit Bodin⁸.

L'exportation du blé est un facteur de cherté pour le peuple: « le blé n'est pas si tost en grain, que l'Espagnol ne l'emporte », écrit-il⁹.

La quatrième cause de cherté est le gaspillage et le luxe des princes.

Bien que Bodin ait parfaitement compris que l'inflation en France avait été importée d'Espagne, il se fit toutefois l'avocat de l'intégrité monétaire. Tout d'abord, il recommanda des techniques de frappe des monnaies qui réduiraient les possibilités de rognage et de falsification¹⁰. En outre, il dénonça les manipulations monétaires du roi qui ne font que des perdants:

C'est une imposture et une pure tromperie des courtizans, de dire que le roy et le peuple y gagne, veu que l'un et l'autre y perd à veüe d'oeil [...] ¹¹

Ce serait donc une injustice barbaresque, et une perte inévitable au pays, si un prince altéroit pour son plaisir le prix de l'or et de l'argent, [...] ¹²

⁶ J. Bodin, *Réponse*, éd. Hauser, pp. 9-10.

⁷ *Ibid.*, p. 15.

⁸ *Ibid.*, p. 16.

⁹ *Ibidem.*

¹⁰ *Ibid.*, pp. 41-46.

¹¹ *Ibid.*, p. 46.

¹² *Ibid.*, p. 53.